

surément, vous n'avez pas besoin de Nos exhortations pour plaider avec tout votre zèle la cause de ces missions auprès des peuples à vous confiés. Mais à vos prières instantes Nous avons confiance qu'un très grand nombre de fidèles répondront—en dehors, cependant de l'aumône qui, selon la lettre *Salvatoris ac Domini* de Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, doit être demandée pour les Lieux Saints, et transmise au Custode de la Terre Sainte.

Comme gage des faveurs célestes, et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confié à vos soins, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 11 mars de l'an 1919, le cinquième de Notre Pontificat.

Benedictus, PP. XV.

## LES SYNDICATS CATHOLIQUES

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL BEGIN AU  
R. P. J.-P. ARCHAMBAULT, S. J.

Archevêché de Québec, le 22 avril 1919.

Révérénd et cher Père,

J'ai pris connaissance de votre belle brochure sur les *Syndicats catholiques* qui doit paraître ces jours-ci. Nulle publication n'est jamais venue plus à son heure.

La vague socialiste qui menace de submerger l'Europe, déferle jusque sur notre pays. Il est souverainement important de grouper nos ouvriers catholiques dans des organisations ouvrières catholiques au lieu de les laisser s'enrôler dans les cadres d'associations basées sur de faux principes, et qui ont le tort fondamental d'ignorer ou de négliger, dans la question sociale, le côté moral et religieux. Vous rappelez très opportunément à ce sujet les enseignements et les directions de Pie X.

Déjà notre presse catholique, dans de très bons articles, que j'ai été heureux de lire, a jeté le cri d'alarme. Votre opuscule, mon Révérend Père, apportera à cette campagne un concours précieux. Il dira avec quel succès des unions ouvrières catholiques ont pu se constituer dans certains pays d'Europe, et dans notre province de Québec, à Chicoutimi, aux Trois-Rivières, à Montréal, et dans mon diocèse où ce travail d'organisation s'est fait surtout par l'intelligence et le dévouement d'un prêtre très compétent, M. l'abbé Maxime Fortin, auquel vous rendez un si juste hommage.

Agréé donc, mon Révérend et cher Père, mes sincères félicitations, en même temps que l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

L.-N. Card Bégin,  
Arch. de Québec.